

16 déc 2009 -11:00

L'ONP opte radicalement pour l'énergie verte et le développement durable.

A partir du 1er janvier 2010, l'Office national des Pensions (ONP) opte pour l'électricité verte. De prudentes estimations permettent d'estimer l'économie annuelle de CO2 à 5000 tonnes, soit plus de la moitié de ce que l'ONP émet directement, et ce, en son siège principal et dans ses bureaux régionaux. De cette manière, l'ONP entend contribuer à la réduction de 20 % d'émissions de CO2 pour laquelle l'Europe s'est engagée à la conférence climatique de Copenhague.

A partir du 1er janvier 2010, l'Office national des Pensions (ONP) opte pour l'électricité verte. De prudentes estimations permettent d'estimer l'économie annuelle de CO2 à 5000 tonnes, soit plus de la moitié de ce que l'ONP émet directement, et ce, en son siège principal et dans ses bureaux régionaux. De cette manière, l'ONP entend contribuer à la réduction de 20 % d'émissions de CO2 pour laquelle l'Europe s'est engagée à la conférence climatique de Copenhague.

Lors de la Conférence sur le climat de Copenhague, la Belgique s'engage, conjointement avec les autres états-membres de l'Union européenne à réduire de 20 % pour 2020 les émissions de CO2. Pour contribuer à ces objectifs ambitieux, l'ONP s'engagera le 1er janvier 2010 sur la voie verte. Avec une consommation totale de 10 millions de kilowattheures (kWh) pour l'ensemble de ses bâtiments, l'ONP économisera ainsi 5000 tonnes de CO2 d'après les estimations les plus prudentes. De ce fait, les émissions directes de l'ONP seront réduites de plus de moitié.

Le passage à l'énergie verte n'est, pour l'ONP, qu'une étape du processus visant à rendre la Tour du Midi - son siège principal à Bruxelles, et ses bureaux régionaux les plus écologiques possibles. En 2008 déjà, un audit énergétique avait été effectué à la Tour du Midi. Cette même année, la certification EMAS a été attribuée à la Tour du Midi, garantissant que l'ONP met tout en œuvre pour réduire son empreinte environnementale.

En 2009, une comptabilité énergétique a permis de mettre au clair les courants énergétiques et la production de chaleur et de froid, jusque dans les moindres détails. Avec pour résultat, l'installation à la Tour du Midi d'une unité de cogénération au gaz dans le courant de l'année 2010. La chaleur et l'électricité que générera l'installation seront injectées dans les systèmes existants. Dans le courant des prochaines années, l'ensemble des Bureaux régionaux tenteront d'obtenir à leur tour la certification EMAS.

L'ONP ne s'arrête pas là et pense aussi à l'environnement dans son fonctionnement quotidien. Dans chaque cahier de charges, une clause exige que les produits achetés, tels que les produits de nettoyage, soient durables. De par la digitalisation des dossiers, la montagne de papier sera également réduite. Et, avec le passage à l'énergie verte, le moteur de la digitalisation, les PC et serveurs de l'ONP deviendront également écologique.

Pour d'autres informations...

Site-web: www.onp.fgov.be

E-Mail : emas@onp.fgov.be

Données de contact pour la presse (pas pour publication):

Christophe Blerot

Attaché de presse ONP

GSM: 0477 83 36 40

Mail: christophe.blerot@onp.fgov.be

Site-web: www.onp.fgov.be